



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les chaînes d'activité mondiales en 2020

Type d'opportunité : reconduction d'une enquête existante

Périodicité : ponctuelle

Demandeur : Insee, Direction des statistiques d'entreprises, Département des synthèses sectorielles

Au cours de sa réunion du 14 octobre 2020, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet de l'enquête sur les chaînes de valeur mondiales en 2020 (CAM 2020). Compte tenu que cette présentation s'est faite en l'absence de la mise en ligne de la fiche descriptive de l'enquête dans les délais, une consultation télématique des membres de la commission a été lancée post-commission.

En 2013, une première enquête « Chaînes d'activité mondiales » a été réalisée par l'Insee sur la base d'une méthodologie et d'un questionnaire définis au niveau européen (« *International organisation and sourcing of business activities* »). L'enquête de 2021 renouvelle celles menées en 2013 et 2018 (uniquement sur le champ des PME). Elle s'inscrit toujours dans le cadre d'un projet européen coordonné par Eurostat, qui vise à améliorer les connaissances en matière de stratégie d'internationalisation des sociétés. De manière générale, la mondialisation est un sujet important du débat social, qui appelle analyses et études économiques.

L'enquête étudie la fragmentation des processus de production mis en œuvre par les sociétés, qui les conduisent à externaliser en France ou à délocaliser à l'étranger des travaux réalisés jusque-là en interne. Des informations sur le type d'activité externalisée ou délocalisée (cœur de métier, fonctions support), sur leur forme (filialisation, recours à un prestataire) et sur leur localisation (France, pays ou zones à l'étranger) sont collectées.

L'enquête aborde aussi des aspects plus qualitatifs de l'externalisation en s'intéressant à la décomposition par fonction et aux motifs d'externalisation, avec une focale plus large, incluant les différentes formes d'externalisation y compris les fournisseurs externes (français ou étrangers).

La nomenclature détaillée du type d'activité susceptible d'être externalisée ou délocalisée est arrêtée au niveau européen de même que le zonage géographique (pour l'enquête de 2012, 11 types d'activité et 12 zones ou pays avaient été retenus).

L'enquête mobilise le fichier des liaisons financières (Lifi). Elle complète les informations de l'enquête annuelle Ofats (également européenne) qui ne porte que sur les filiales à l'étranger des têtes de groupe français, et fournit des données de cadrage quantitatives semi-agrégées de positionnement par pays et secteur (chiffre d'affaires, effectifs, ...).

L'unité d'interrogation est l'entreprise au sens de la LME (loi de modernisation de l'économie).

Le champ de l'enquête est constitué des entreprises dont les effectifs atteignent ou dépassent 50 salariés et relevant du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. L'enquête couvre la France entière, mais il n'est pas prévu de décliner les données recueillies à un niveau infranational. Le mode privilégié est la collecte par Internet, un questionnaire « papier » pourra toutefois être adressé aux unités qui en feront la demande.

La concertation a été organisée selon un mode un peu simplifié compte tenu de la décision de faire l'enquête prise moins d'un an avant le lancement de la collecte : deux réunions ont été organisées avec les présidents de commission du Cnis et des chercheurs d'une part, des organisations professionnelles d'autre part. De plus, le questionnaire a été soumis à l'ensemble des membres de la commission Entreprises et Stratégies de marché du Cnis via une consultation télématique.

Outre leur fourniture à Eurostat dans le cadre de publications européennes, les résultats de l'enquête donneront lieu à un *Insee Première* puis à un *Insee Résultats* en 2022 ou début 2023. Une base de données détaillées sera ensuite mise à disposition.

Le Président, après avoir pris connaissance du résultat de la consultation télématique, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour l'année de collecte 2021.